



## **Compte rendu du Séminaire Technique**

### **« Approches participatives et risques naturels : quelles perspectives, pour quelles limites ? »**

#### **(Activité 4, projet RiskNET)**

**Vendredi 04 avril 2014, Grenoble (PARN, domaine universitaire)**

#### **Préambule :**

La région Rhône-Alpes s'associe au PARN pour remercier l'ensemble des participants et des intervenants pour leur contributions et les échanges lors de ce séminaire transfrontalier consacré à la problématique à la fois innovante, mais aussi complexe des approches participatives, abordée ici dans le champ de la prévention des risques naturels en montagne.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du projet Alcotra RiskNET, dont la région RA est partenaire :

<http://www.risknet-alcotra.org/fr/>

#### **Problématique et questionnement visés :**

Sur un plan opérationnel, ces approches postulent et visent une augmentation de la résilience du territoire via l'implication plus effective des citoyens. Particulièrement encouragées et facilitées par les TIC, ces approches sont classiquement appréhendées et envisagées comme des moyens vertueux d'appropriation, d'implication et d'interactions plus directes entre acteurs du territoire (décideurs, société civile, milieu économique et environnemental, ...).

Sur un plan scientifique, ces approches interrogent fondamentalement la manière dont la société civile sur un territoire donné peut (ou pas) interagir plus étroitement avec les acteurs et les dispositifs formels et réglementaires de l'action préventive, via des modes de connaissances et de porter à connaissances renouvelés et parfois collaboratifs.

Privilégiant des schémas ascendants d'information et de gestion, ces approches ne sont pas pour autant aisées à mettre en œuvre et questionnent fortement les cadres juridiques, les modalités de communications, mais aussi la culture locale des risques.

En effet, au-delà des contraintes méthodologiques, le caractère contre culturel, mais aussi le poids des cadres institutionnels et organisationnels (auxquels la participation doit se conformer) sont autant d'éléments qui méritent une discussion et un partage d'expériences transfrontalier.



C'est pourquoi le PARN a fait appel à différents scientifiques, experts ou opérationnels de son réseau pour échanger avec les partenaires du projet RiskNET et plus spécifiquement de l'activité A4 consacrée à cette problématique. Il s'agit pour eux de restituer l'état des connaissances, des questionnements mais aussi d'échanger autour d'expériences déjà menées par certains partenaires du projet ou gestionnaires des risques. L'enjeu est essentiellement ici d'alimenter la réflexion et la capitalisation transfrontalière sur ces sujets d'actualité, en tentant de cerner les enjeux et les limites de ces approches.

### ***Interventions et exposés :***

Trois temps de travail ont structuré ce séminaire. Ainsi, après deux interventions sur l'état de l'art scientifique (géographie et sciences de l'information et de la communication), un temps d'exposé fut consacré à deux retours d'expériences, qui ont servi de supports aux échanges entre intervenants et participants.

#### 1 Etat de l'art :

- *L'approche des sciences de l'information et de la communication* : Benoit Lafon, université de Grenoble
- *L'approche géographique* : Pauline Texier, géographe, université de Lyon 3

#### 2 Retours d'expériences dans les Alpes françaises et italiennes :

- *Démarche d'information auprès des pratiquants de la montagne sur les risques naturels - contraintes légales et impacts des social network* : Jean Pierre Fosson, Fondation Montagne Sûre, Région autonome Vallée d'Aoste
- *Maquette participative de vulnérabilité et sauvegarde des populations dans la vallée de la Clarée* : Amandine Crévolin, chargée de mission, Pays du Grand Briançonnais

#### 3 Retours d'expertises :

- *Le point de vue géographique* : Pauline Texier, géographe, université de Lyon 3
- *Le point de vue juridique* : Grégory Mollion, juriste, université de Grenoble
- *Le point de vue des sciences de l'information et de la communication* : Benoit Lafon, université de Grenoble

***Les supports de communication (comprenant les références bibliographiques) sont consultables en ligne sur le site du PARN :***

[www.risknat.org/alcotra-risknet/seminaire-grenoble-approches-participatives\\_06.04.14/](http://www.risknat.org/alcotra-risknet/seminaire-grenoble-approches-participatives_06.04.14/)



## ***Éléments clés de discussions<sup>1</sup>***

### **Point introductif** – [Présentation en ligne](#) (PDF)

Une brève introduction de Vincent Boudières (PARN) permet de stabiliser la problématique du séminaire. Ainsi, certaines publications scientifiques montrent comment **les TIC (Technologies de l'information et de la communication) sont sollicitées pour réduire les incertitudes liées aux menaces sanitaires et écologiques**. Dans ce cadre, **les TIC sont vecteurs d'une culture du risque avec des bases de compétences socio-cognitives et relationnelles particulières face aux événements et à leur prise en charge technologique<sup>2</sup>**.

D'autres approches font état du rôle des TIC dans **l'apprentissage d'une argumentation et d'une délibération collective sur les catastrophes, notamment grâce à la mise en place d'outils dédiés à l'étude** sur le site <http://www.technorisque.net>.

*A contrario*, dans le champ de la communication sur les catastrophes pour catastrophe naturelles, certains auteurs évoquent les **TIC comme facteur d'aggravation des risques et des catastrophes**.

En effet, de plus en plus rapides et utilisés lors des crises majeures, **les nouveaux moyens de communication peuvent freiner la réponse à la crise, voire la désorganiser**. Certaines infos relayées par TIC engendreraient plus de bruit que d'éclaircissement (analyse de Katrina, Fukushima)<sup>3</sup>. **Les TIC ne faciliteraient pas une compréhension commune lorsque la situation devient critique**.

La question de l'information ascendante et de la participation via des moyens modernes et technologiques de diffusion est au cœur des enjeux actuels de la communication sur les risques. Toutefois, ces outils ou démarches nouvelles suscitent de nombreuses interrogations sur les effets et conséquences que leur utilisation engendre dans des contextes règlementaires ou territoriaux spécifiques. Les interventions ont pour objectif d'en cerner certaines.

### **Points clé des interventions et échanges**

#### **Intervention de Benoit LAFON : « Risques et participation au prisme des sciences de l'information et de la communication »** – [Présentation en ligne](#) (PDF)

En matière d'état de l'art B. Lafon du laboratoire GRESEC de l'université de Grenoble propose de voir comment sa discipline, les Sciences de l'information et de la communication questionne les risques et la participation.

La participation est une vieille question (depuis les années 60), directement associée à celle de la démocratie. Les TIC, dont l'usage est croissant apparaissent comme de nouvelles possibilités d'interactivité (Paillart et Bouquillion, 2006). Mais il ne faut pas s'y tromper, il s'agit dans la grande majorité d'une diffusion d'information institutionnelle davantage qu'une pratique de participation.

---

<sup>1</sup> Le PARN remercie P. Texier pour les notes prises lors du séminaire qui ont permis d'affiner ce compte rendu.

<sup>2</sup> Cf. ref. dans ppt

<sup>3</sup> Idem



Toutefois, l'intérêt renouvelé pour la participation, dans sa dimension proximité et implication, a généré de nouveaux outils dans le champ même de la communication territoriale.

En Sciences Humaines et sociale, la problématique de la participation est partout : géographie, urbanisme, philosophie, sociologie, droit, sciences politique, sciences de l'information et de la communication. Cette problématique dans l'espace public peut avoir un caractère normatif, notamment en termes de professionnalisation des acteurs de la communication : dimension dialogique, construction d'un débat rationalisé, action stratégique.

Toutefois, l'usage d'internet via les réseaux sociaux permet effectivement de l'interaction via les « post » et les commentaires. Ceci marque une évolution des pratiques politiques (cultural studies : Jenkins, université Birmingham) avec l'utilisation de médias populaires auprès des publics. Le postulat est donc celui d'un public plus actif, qui n'est pas soumis passivement à un discours dominant. Ces usages marquent un contexte culturel nouveau, marqué par une hypersociabilité et une activité de production intense : tout le monde participe !

Certains travaux retiennent l'attention, parmi eux, ceux de Sylvie Bresson-Gillet qui s'intéresse à l'enjeu communicationnel du débat public ITER en Provence avec l'analyse de réunions participatives qui ne révèle pas vraiment de participation réelle, avec une asymétrie des ressources communicationnelles. Les participants n'ont effectivement pas nécessairement les moyens d'apporter un contre-discours, avec un fort cadrage des autorités. Il s'agit d'une participation orchestrée, avec des étapes prévues à l'avance, qui ne favorisent pas le débat !

Hakim Akrab quant à lui pose la question de l'intégration des dispositifs délibératifs dans les pratiques intercommunales. Il remarque ainsi que si l'échelle de débat public semble pertinente, l'échelle administrative ne semble pas encore la plus légitime, avec une absence de démocratie directe à cet échelon intercommunal. On retrouve une problématique identique en matière de risques naturels.

Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon décrivent l'émergence depuis les années 90 d'un véritable « marché de la participation » suscité par la commande publique, avec une ingénierie participative professionnalisée proposant des outils « clé en main » dans l'objectif de mettre en scène un dispositif participatif, illustrant un déterminisme technique sur les réseaux sociaux (comme il en existe sur les médias traditionnels), en laissant « croire qu'en les utilisant on va modifier le social ».

Marie Gabrielle Surand s'intéresse à la formation d'un espace public des risques, avec mise en cause de la norme participative. Elle s'appuie sur le développement des débats autour de nouveaux thèmes (nanotechnologies), engendrant une implication croissante des citoyens. Au-delà de l'expertise profane qui confère au citoyen une légitimité à prendre la parole, elle observe une dynamique civique autonome de débat qui doit être confrontée à cette norme participative.

Conclusion : de la participation à l'implication collective

De quelle participation parle-t-on ? Pourquoi les gens ne participent pas ? Pourquoi toujours la même minorité active ?

Certes il faut encourager la participation et animer et faire vivre ce processus. Mais n'est-on pas alors dans une forme de participation suscitée, ouvrant d'ailleurs à de nouveaux métiers.



Quid alors de la participation spontanée qui dépend largement du contexte crise vs routine (pas besoin de participer si la situation est dite normale). Une chose est sûre, le Schéma Shannon des années 40 bi-pôlaire émetteur-récepteur a vécu.

### Échanges :

En Italie existe des règles structurantes pour gérer les crises. Or ces mêmes règles ne parlent que très peu des citoyens. Or, malgré la structuration organisationnelle de l'échelon communal à la province, il semble nécessaire de développer la formation, d'éduquer les personnes, d'informer, sur les réponses individuelles à adopter en fonction des situations. La participation, même complexe, semble un processus qui peut apporter une certaine efficacité sur ce plan.

D'après G. Mollion, la culture institutionnelle est proche entre la France et l'Italie (source de droit romain). C'est l'Etat qui statue, prend en charge et organise la participation. Il y a même une forme d'obligation à ce que la puissance publique prenne en charge cette question (responsable devant la loi). Mais on est alors face à un paradoxe, puisque dans ce champ de pratique, l'acteur institutionnel n'apparaît pas comme légitime aux yeux des gens.

Certains évoquent le fait qu'on ne peut pas attendre une capacité résiliente des citoyens si on leur donne pas une information de qualité et précise. Par ailleurs, le maire est fortement responsable vis-à-vis de ces questions liées à la sécurité. Or la participation et la communication sur les risques publicise et ouvre la thématique et génère potentiellement du débat, voire de la controverse. C'est une des raisons qui n'incite pas les responsables locaux à mettre en débat ces thématiques pourtant centrales dans le cadre de la démocratie locale. Aujourd'hui si un maire est élu sur un projet de développement notamment économique, il ne l'est pas sur un projet de prévention des risques.

En cela, parler de résilience et repositionner ces questions de risques dans le quotidien et non sous le seul angle de la catastrophe peut être un vecteur de communication nouveau et alternatif plus ancré dans les préoccupations à court terme.

### **Intervention d'Amandine CRÉVOLIN : « exemple de participation suscitée et outillée » – [Présentation en ligne](#) (PDF)**

A travers l'exemple de la maquette de vulnérabilité participative de Névache (cf. présentation), A. Crévolin témoigne d'une démarche expérimentale visant un double objectif :

- de connaissance : faire émerger une connaissance nouvelle, profane sur la vulnérabilité des personnes et du territoire ;
- de participation : créer les conditions d'un processus d'implication de la population locale.

D'après elle, la préexistence de cadres réglementaires en France dans le champ de la prévention des risques n'est pas synonyme d'efficacité voire d'effectivité en matière de prise de conscience citoyenne sur ces thématiques complexes. Il existe donc des marges de manœuvre pour améliorer les choses. Mais pour ce faire un retour vers le citoyen est nécessaire, même si a priori il semble délicat à réaliser.

En effet, même constat, la problématique des Risques est secondaire et passe derrière les préoccupations : économiques, emploi, foyer, école, ... Il devient alors important d'expliquer les



enjeux au plus près des réalités et contraintes de chacun, en engageant le plus souvent un dialogue indirect.

Dans ce processus, les acteurs « top down » (décideurs, pouvoirs locaux) ne sont pas exclus. Il s'agit de les impliquer et de les faire participer à toutes les réunions et ce même si la participation de type horizontale n'est pas dans leur culture.

Dans le cadre de cette démarche, les populations et les élus ont mis le doigt sur leur propre vulnérabilité et ont enclenché un processus de réponse en terme de capacité à faire face : stratégie de réduction de leur propre vulnérabilité (coupure de route, isolement enfants / parents, réglementation logement mineurs, achat mutualisé d'équipement,...).

La participation en phase de prévention permet de réunir les acteurs en dehors du contexte de crise et de créer une réponse adaptée aux besoins du territoire (à partir du REX fait par le territoire). L'approche participative même lourde à mettre en place a permis de répondre au besoin du territoire, par le biais d'un diagnostic partagé sur les forces et faiblesses (capacités, ressources).

Mettre en œuvre une approche participative n'est pas chose aisée et rencontre de nombreux freins :

- Temps et énergie importants pour organiser la participation
- Conduite du changement délicate à opérer
- Etiollement de la démarche participative dans le temps
- Nécessité d'avoir le soutien des acteurs de type « top »

**Intervention de Jean-Pierre FOSSON : « Démarche d'information auprès des pratiquants de la montagne sur les risques naturels - contraintes légales et impacts des social network » – [Présentation en ligne](#) (PDF)**

Jean Pierre Fosson a présenté une démarche de porter à connaissance via le web et les réseaux sociaux d'information sur les conditions de pratiques en hautes montagne (cf. présentation). Une démarche en interaction avec les acteurs de la sécurité civile et de la montagne, qui transmettent de l'information que le site diffuse.

Une fois en ligne cette information constitue un support à la fois collaboratif, mais aussi de débat (échanges, commentaires, informations, ...) pas nécessairement à gérer par l'éditeur de contenu.

Cette démarche n'est pas dénuée de toute responsabilité et ce même si la source des informations est connue et que l'information est sûre. Cette responsabilité se traduit notamment dans la gestion de l'information dans le temps, avec une nécessaire attention sur les informations publiées et sur leur actualisation.

Cette information mise en ligne relève de deux types de sources :

- Institutionnelle : sécurité civile, météorologie, nivologie, conseils de prudence, avertissements, ...
- Empirique : retours sur les conditions de pratiques en montagne et sur la faisabilité des itinéraires (observations de professionnels : guides de hautes montagne, refuges, remontées mécaniques,...). Ce second type d'information est validé par des professionnels spécialisés ou d'autres usagers agréments avant d'être publiée.



Pour les usagers pratiquants, avant d'accéder aux informations, une clause libératoire doit être acceptée. Cette clause précise que la responsabilité de la Fondation qui met en ligne ces informations n'engendre pas sa responsabilité directe.

Sur ce point juridique, une démarche d'expertise avec un procureur de la république afin de déterminer s'il était juridiquement possible de mettre ce type d'informations en ligne a été entreprise par la Fondation, il y a 8 ans. A l'époque il n'y avait pas de jurisprudence sur cette problématique. Par ailleurs, la raison sociale même de la Fondation de contribuer à la prévention des risques en montagne constitue en tant que telle une légitimité à agir dans ce sens.

Depuis 2011 et le projet PrevriskMONT-BLANC (2011-2013), le site de la Fondation devient une véritable vitrine pour communiquer, où les gens téléchargent les informations (actes de séminaires, supports de présentation, tout ce qui est plus volumineux) et Facebook (réseau social) devient alors l'outil pour lancer l'info. L'enjeu était ici de favoriser un lien plus direct entre le public et le site via le réseau social.

D'après Jean Pierre Fosson, il est fondamental en matière de communication sur les risques de définir une ligne éditoriale forte, axée sur des messages de sécurité adaptés, précis et rigoureux, d'où les considérations touristiques doivent être absentes.

Dans ce cadre, une administration et un suivi des messages et commentaires (posts) est indispensable. Or ce service s'apparente à une véritable démarche de suivi 24H/24H peu compatible avec la mission des chargés de mission de la Fondation. Néanmoins le personnel dédié aux sites a suivi des formations particulières pour appréhender aux mieux ce type de gestion.

Au-delà de la responsabilité sur la diffusion de l'information, la responsabilité des sources de données et d'information reste néanmoins entière pour les producteurs : gardiens de refuge, professionnels.

Néanmoins d'après Jean Pierre Fosson, si l'on veut progresser en matière de prévention, il faut éviter l'équation négative : « plus de connaissances et plus d'infos représenterait plus de responsabilité »

### **Réactions et intervention de Grégory MOLLION : « Point de vue juridique »**

Pour Grégory Mollion, et sur le volet civil, la responsabilité sur ces cas semblables semble limitée. Toutefois, la clause dite libératoire (décharge juridique) sur le site ne supprime pas véritablement la responsabilité. D'après Grégory, le juge devra être sensible à l'objectif préventif poursuivi et le prendre en compte. Par ailleurs, l'utilisateur-pratiquant qui a une démarche volontaire de récupérer et acquérir de l'information accepte le contrat avec ses limites et prend acte de la part d'incertitude inhérente à ce type d'information. Il s'agit là d'une forme d'exonération de responsabilité.

Pour ce qui relève du volet pénal, les choses sont plus délicates à analyser. En effet, une responsabilité pourrait être engagée si une plainte était déposée, notamment en termes de négligence. Il faudrait alors faire la démonstration et apporter la preuve que la Fondation a diffusé une information de manière négligente : imprécise, insuffisante, non validée. Il s'agirait alors d'une faute grave qui peut être évitée par la vérification des sources et le recours à des informations officielles.



## Échanges :

Sur le fond, il existe une forme d'ambiguïté ou de paradoxe sur le principe d'apporter une information précise sur un milieu par nature changeant et incertain et avec des pratiques qui s'inscrivent dans ce référentiel de la prise de décision en univers d'incertitude. Le milieu est spécifique et il est à ce titre important de communiquer sur l'impératif d'adaptation des pratiques et des comportements.

Il y a toutefois un parallèle à faire avec une certaine évolution de l'aménagement et de la sécurisation en haute montagne qui aseptise les conditions de pratiques, mais engage dans le même temps la responsabilité des décideurs et aménageurs (cf. exemple de la main courante à l'Aiguille du midi). Les démarches d'information qui poursuivent un objectif de plus de réactivité et de précision sur les conditions de pratiques (via les réseaux sociaux notamment) ne s'inscrivent-elles pas également dans une logique de facilitation de la pratique, au risque de réduire les capacités d'adaptation et la responsabilisation (pourtant nécessaires) des usagers à ce type de milieu ?

Néanmoins, une démarche de formation, de sensibilisation et d'information vaut toujours mieux que l'interdiction, qui reste une tentation forte de certains décideurs vis-à-vis de ces questions de responsabilité sur les risques en montagne. Sur ce point un travail en étroite collaboration avec les professionnels est important à mettre en œuvre.

## Intervention de Pauline TEXIER : « *Participation et géographie des risques* » – [Présentation en ligne](#) (PDF)

Pauline Texier propose un état des lieux théorique et méthodologique sur les approches dites participatives dans le champ de la recherche-action géographique sur la prévention des risques naturels (cf. présentation). L'idée est ici de développer au plus près des populations un processus de co-construction des connaissances sur les risques et notamment de leur propre vulnérabilité qui d'un territoire, d'un contexte à l'autre vont prendre des formes différentes.

L'enjeu n'est plus d'imposer une connaissance experte des risques aux populations mais de faire en sorte qu'elles s'impliquent et qu'elles expriment un vécu et une perception de leur quotidien avec la problématique des risques.

Le postulat de départ tient au fait que cet engagement dans la définition même des risques qui les concernent est un gage d'amélioration de leur capacité à faire face en cas de catastrophe.

Cette démarche propose donc une forme d'auto-diagnostic participatif sur les menaces et les ressources dont disposent les populations à des échelles collectives et individuelles afin d'élaborer des stratégies préventives plus adaptées et plus acceptées.

En géographie, Cette approche s'inscrit dans un paradigme conceptuel radical par rapport au paradigme dominant qui a dominé la gestion des risques jusque dans les années 70, qui associait les catastrophes aux phénomènes rare et extrêmes et la réponse des populations à leur perception des phénomènes, prônant exclusivement une gestion top-down et technocratiques et favorisant les mesures structurelles de lutte contre l'aléa, encore largement de mise aujourd'hui. Cette nouvelle approche au contraire admet que les catastrophes sont liées à des causes profondes socio-économiques et politiques au quotidien, et que la réponse des populations dépend de l'accès aux ressources et des moyens d'existence. Reconnaisant les capacités des populations à se préparer et à





faire face, elle prône une gestion plus participative, réduisant la vulnérabilité et renforçant les capacités dans une approche bottom-up. Les grandes directives internationales onusiennes actuelles telles que le Cadre d'Action de Hyogo pour les nations et collectivités résilientes d'ici à l'horizon 2015 s'inscrivent totalement dans cette nouvelle approche, et se trouve étroitement connectées aux Objectifs de Développement pour le Millénaire. Elles sont encore pourtant peu appliquées et on remarque partout de grandes difficultés pour adopter une approche réellement participative. L'enjeu pour les actes institutionnels est pourtant important, puisqu'il s'agit de mieux connaître le territoire en associant aux savoirs experts les savoirs émanant des populations, d'adapter leurs stratégies aux besoins identifiés, de créer du dialogue entre acteurs, d'aboutir à un plan de gestion intégré des risques.

La CP3D (cartographie participative 3 dimensions) apparaît comme un outil permettant de faire du lien et de créer du dialogue pour mieux identifier les risques et élaborer des plans de gestion des risques (voir méthode sur présentation ppt).

Les deux exemples de CP3D réalisés à Bourg Saint Maurice (Savoie) et à Névache (Hautes Alpes) montrent que des difficultés importantes sont encore à surmonter. L'implication des autorités locales cruciales est difficile à obtenir. Mais ce problème peut être atténué en intensifiant la le porter à connaissance des enjeux en amont du projet. Autre solution : celle de créer les conditions d'un dialogue indirect entre autorité et population via des modalités de diagnostic interposés et partagés. Une autre difficulté majeure est de réussir à impliquer les citoyens de manière durable, dans un processus de long terme sur la mise en œuvre des idées et actions issues même du processus participatif.

La difficulté d'impliquer les citoyens dans les projets et sur le long terme est au centre de la réflexion. Elle peut s'expliquer par différents facteurs. Tout d'abord la contrainte économique et la faible disponibilité des citoyens au regard de leurs obligations quotidiennes : comment les mobiliser plus d'une réunion unique de 2h ? Ensuite, le fait de proposer une action collective autour de la réduction des risques, aussi prégnant soient-ils sur leur territoire, se heurte à une réalité implacable dont il faut tenir compte : le risque lié aux phénomènes extrêmes ne correspond pas à la priorité quotidienne des citoyens (difficultés économiques, santé du quotidien). Une des propositions serait alors d'opérer un décentrage sur les risques, en proposant non plus réduire les risques, mais d'améliorer directement le quotidien des gens, donc focalisée sur le développement local. Il s'agirait d'une manière indirecte de réduire les risques, plus axée sur la réduction de la vulnérabilité par le renforcement de l'accès aux ressources du quotidien et donc la résilience.

Ensuite, le problème des conflits internes aux « communautés » cibles de ces actions sont un frein important à leur bon déroulement. Il apparaît difficile de désamorcer les conflits, locaux préexistant. En effet, ces opérations peuvent parfois réanimer des ségrégations et inégalités sur le territoire, notamment lors de l'implication de groupes ou personnes peu ou pas impliqués au quotidien dans la vie locale. Un long travail par petits groupes est alors nécessaire pour leur donner les compétences et la motivation de prendre part aux débats qui les concernent. L'idée de collaboration approfondies avec des structures (type associatives) locales, qui prendraient le relais sur le long terme est primordiale. Les conflits entre population et autorités locales ne doivent pas être négligés et doivent faire l'objet d'une animation et d'une prise en compte spécifiques. Malgré une tradition d'entraide informelle en temps de crise ancrée dans la culture montagnarde, la participation des citoyens apparaît encore et souvent comme une pratique contre-intuitive. Au delà du contexte montagnard, le poids d'un Etat providence ne favorise pas non plus une motivation citoyenne à s'impliquer dans les affaires collectives, ni à prendre des responsabilités qui sont perçues comme incombant massivement et exclusivement au maire.



Enfin, il apparaît intéressant de soulever le problème du concept du projet participatif, qui est censé émaner d'une initiative locale interne à la communauté et non exogène à elle comme c'est le cas la plupart du temps. Cela remet en cause la logique de projet actuelle, qui veut qu'une équipe de chercheurs / acteurs institutionnels proposent un projet pour demander des financements aux bailleurs de fonds. Ceux-ci n'acceptent de financer un projet que si celui-ci est bien structuré et dont les résultats sont prévus à l'avance selon une méthodologie elle aussi bien précisément établie à l'avance, avec une évaluation des résultats obtenus au bout de 3 ans de projets. Ce mode de fonctionnement est incompatible avec le temps long des dynamiques sociales sur les territoires, avec le processus participatif et avec une dynamique interne et adaptable aux souhaits des communautés-cibles.

#### **Echanges :**

Dans le contexte alpin, l'implication des populations touristiques demeure un enjeu majeur compte tenu d'une perception et d'une culture du risque peut être différentes de celles des populations locales.

Toutefois, comme évoqué par Benoit Lafon, la mise en place de démarches participatives ne correspond pas toujours aux stratégies des décideurs. A ce titre, le succès d'une approche participative tient aussi à l'implication des représentants élus et des gestionnaires opérationnels, notamment pour transmettre et expliciter les cadres d'action, de responsabilité et de gestion trop souvent ignorés.

Dans ce type d'approche, le statut d'une information profane (non officielle, non experte) rend cette information délicate à prendre en compte et ce, même si elle est issue de la population, c'est-à-dire de l'acteur premièrement concerné. L'avènement et le développement des TIC ont considérablement intensifié ce phénomène, qui n'est pas encore bien pris en compte et appréhendé.

Par ailleurs, bien que ce type de démarche soit difficile à entretenir dans le temps, les approches participatives génèrent beaucoup d'attentes nouvelles des populations qui se sont impliquées dans un processus de proposition. Il est donc fondamental de préciser dès le départ les objectifs et les limites du projet et de ce à quoi doit servir la participation.



*Séminaire Transfrontalier*



*Intervention de B. Lafon*



*Intervention de P. Texier*



*Intervention JP. Fosson*



*Intervention A. Crévolin*



*Séminaire Transfrontalier*